

LOI 25

Politique de confidentialité et protection des renseignements personnels

Comme psychologue, je m'engage à respecter la confidentialité de vos renseignements personnels qui seront collectés.

Sur les plans éthique et législatif, je suis tenue de protéger votre vie privée et toute personne amenée à travailler avec moi doit signer une entente de confidentialité qui assure la protection de votre vie privée.

Protection des renseignements personnels

Conformément à la législation fédérale relative à la protection de la vie privée, j'ai mis en œuvre ces politiques concernant la collecte et la protection de vos renseignements confidentiels.

Dans le cadre de mes activités, je peux traiter différents types de renseignements personnels, dont :

- des coordonnées (p.ex., noms, prénoms, adresse postale, adresse courriel, numéro de téléphone, date de naissance de la personne qui consulte) ;
- des renseignements personnels sur l'histoire de vie (p. ex., anamnèse, histoire développementale, antécédents) et le fonctionnement de la personne qui consulte et ses parents ;
- des renseignements relatifs aux services rendus et aux rendez-vous ;
- des informations relatives aux transactions et aux paiements, comme le mode de paiement utilisé, la date et l'heure, le montant du paiement et autres informations connexes ;

Les renseignements personnels collectés sont recueillis au travers des rencontres et de questionnaires. Ces renseignements sont recueillis pour plusieurs raisons :

- Pour correspondre avec vous ;
- Pour orienter les services ;
- Pour prendre les rendez-vous ;
- Pour repérer votre dossier ;
- Pour communiquer avec vous au besoin (p. ex., changements apportés aux rendez-vous) ;
- Pour des fins administratives et comptables, y compris le recouvrement des paiements et la facturation aux tiers payeurs ;
- Pour consigner et faciliter l'élaboration et la prise en charge d'une évaluation, d'un traitement et d'une modalité de suivis appropriés.

Consentement

Le consentement se fait lors de la première rencontre initiale et tout au long du processus. Durant cette séance, une signature du formulaire de consentement vous sera demandée, suite à sa présentation.

Par la suite, tout au long du processus, vous êtes libre de changer à tout moment votre consentement. Vous êtes également libre de divulguer les renseignements personnels que vous vous sentez à l'aise de partager. Dans tous les autres cas, le consentement du parent ou du jeune, s'il a plus de 14 ans, reste nécessaire pour la poursuite de la thérapie et pour toute communication ou transmission d'informations relative au dossier.

Voici ce à quoi vous pouvez vous attendre :

- Les renseignements personnels ne sont pas utilisés, divulgués ou conservés pour des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis, à moins que vous ayez donné votre consentement à cet effet.
- Les renseignements personnels collectés sont conservés dans un environnement sécurisé (Classeur barré à clé, Ordinateur dont les fichiers sont sécurisés par un mot de passe).
- Certains renseignements personnels peuvent être divulgués sans votre consentement si la loi l'exige ou l'autorise (voir les Limites de la confidentialité).
- Vos renseignements personnels sont uniquement divulgués aux tiers payeurs au besoin afin d'assurer le paiement des services ou la continuité des soins, le cas échéant.
- À des fins de formation continue, il se peut que j'aie recours à de la supervision. Si tel est le cas, l'information transmise ne permettrait pas de vous identifier.

Limites de la confidentialité :

En matière d'exception à la règle de confidentialité, j'ai l'obligation légale de :

- Prévenir une victime potentielle qu'un client a l'intention de lui causer un préjudice.
- Prévenir les autorités et les professionnels de la santé compétents lorsqu'il y a un motif raisonnable de croire que la sécurité, l'intégrité physique et le développement d'un client ou d'un proche sont compromis (ex. suicide, homicide, négligence).
- Communiquer le dossier d'un client lorsqu'il est exigé par un tribunal.
- Répondre, sous serment, aux questions posées par la Cour en tant que témoin devant un tribunal.
- Répondre à toutes les questions de l'Ordre des Psychologues du Québec si le comportement éthique d'un psychologue fait l'objet d'une enquête.
- Signaler aux autorités compétentes tout cas d'abus ou d'exploitation d'un enfant, d'une personne âgée ou d'une personne handicapée.
- Signaler un cas d'abus ou d'exploitation d'un client par un professionnel de la santé.

Sécurité

Comme psychologue, je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les renseignements personnels enregistrés sur support électronique ou sur papier. Toutefois, comme aucun mécanisme n'offre une sécurité maximale, une part de risque est toujours présente lorsqu'Internet est utilisé pour transmettre des renseignements personnels. Concernant les rencontres que j'offre par vidéoconférence (Zoom Pro), l'application utilise également des mesures de sécurité reconnues pour assurer la confidentialité et la protection de vos données.

Vos droits

- Vous avez le droit de savoir pourquoi vos renseignements personnels sont recueillis, comment ils sont utilisés et à qui ils sont communiqués.
- Vous avez le droit de demander un accès approprié à vos renseignements personnels. Des frais peuvent s'appliquer pour traiter cette demande d'accès.
- Vous avez le droit de contester l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements fournis et de demander une modification à ceux-ci.
- Pour toute demande d'accès aux renseignements personnels, vous devez communiquer avec la personne responsable de vos renseignements personnels.

Droits d'opposition et de retrait

Je m'engage à vous offrir un droit d'opposition et de retrait quant à vos renseignements personnels. Pour pouvoir exercer ces droits en communiquant avec moi par courriel :

Marie-Claude Beaudet-Ménard | Psychologue
207 rue Laurier, Terrebonne (QC) J6W 2W3
marieclaud.beaudetmenard@gmail.com

Personne responsable de la protection des renseignements personnels

Conformément à la législation PL64 (Loi 25), j'assume le rôle de responsable de la protection des renseignements personnels pour les clients qui me consultent.

Si vous croyez être victime d'un bris de confidentialité

Si vous avez été impliqué dans un incident touchant la confidentialité de vos informations personnelles, prière de m'aviser, aux coordonnées ci-haut mentionnées. Je m'engage à faire suite à votre demande dans les meilleurs délais et à corriger toutes situations fautives le plus rapidement possible.

Législation

Je m'engage à respecter les dispositions législatives énoncées dans la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels. Pour en savoir plus sur la [Loi 25](#), consulter le site du Gouvernement du Québec.